



Notre politique durable



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

Le développement durable au cœur des valeurs et missions de la Caisse des Dépôts 01

Retour sur... 20 ans d'engagement en matière de politique durable 02

Une action au service des Objectifs de Développement Durable 04

Nos engagements climat 06

Nos engagements biodiversité 08

Un acteur financier responsable 09

Le développement durable au cœur des valeurs et missions de la Caisse des Dépôts

Le groupe Caisse des Dépôts porte les enjeux de développement durable et d'investissement responsable au cœur de ses valeurs et de ses missions :

- Notre identité est celle d'un investisseur de long terme,
- Nous soutenons la mise en œuvre des politiques publiques et accompagnons un développement économique soutenable et inclusif,
- Nos objectifs sont de réduire les fractures sociales et territoriales tout en jouant le rôle de « Banque du climat » auprès des collectivités locales et des entreprises françaises.

**« NOTRE AMBITION EST D'AGIR
SUR TOUS LES TERRITOIRES
POUR LA COHÉSION SOCIALE ET
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. »**

**ERIC LOMBARD,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS**



Retour sur... 20 ans d'engagement en matière de politique durable

PIONNIER EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT RESPONSABLE

- 2000**
Signature du Pacte mondial des Nations unies
- 2001**
Création de Novethic
- 2003**
Adhésion à l'Initiative Finance du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP-FI)
- 2006**
Soutien à la Création des Principes pour l'Investissement Responsable
- 2007**
Adhésion au Carbon Disclosure Project (CDP)
- 2008**
Création CDC Biodiversité
- 2009**
Adhésion au Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)



PREMIÈRES POLITIQUES GROUPES

- 2012**
Publication de la charte d'investissement responsable du Groupe
Signature de la déclaration sur le capital naturel de l'UNEP-FI
Lancement de la Mission Economie de la Biodiversité
Mise en place du programme « Ecotidien » pour le fonctionnement interne
Mise en place d'analyse ESG en comités d'engagement
- 2014**
Signature du Global Investor Statement on Climate Change
Signature de la charte Paris Action Climat de la Mairie de Paris

DES STRATÉGIES ÉLARGIES ET RENFORCÉES

- 2018**
Adhésion à l'initiative Assessing low-Carbon Transition (ACT)
- 2017**
Feuille de route 2°C du Groupe
1^{re} émission d'une obligation verte
Signature de la charte des investisseurs publics français en faveur du climat
Adhésion à l'initiative Climate Action 100+
- 2015**
Publication de la politique climat des portefeuilles
Adhésion à l'Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)
Signature du Montreal Carbon Pledge
Adhésion à la Portfolio Decarbonisation Coalition
Création de I4CE (Institut pour l'économie du climat)
- 2019**
Adossement de la politique durable aux ODD
Signature de la charte ODD des établissements et entreprises publics
Adoption d'une nouvelle gouvernance de la politique durable
1^{re} émission d'une obligation durable
Climat : lancement de la Net Zéro Asset Owner Alliance, renforcement de l'ambition pour viser l'alignement 1,5°C
Biodiversité : signature de la plateforme « Entreprises Engagées pour la Nature/Act4Nature »
- 2020**
Acteur clé du plan de relance
Mobilisation de 40 Md€ sur 5 ans pour financer les secteurs prioritaires de la transition écologique (rénovation thermique des bâtiments, énergies renouvelables des transports propres, biodiversité et innovation verte)

PREMIÈRES STRATÉGIES INTÉGRÉES





Une action au service des Objectifs de Développement Durable

Afin de mieux articuler nos missions, notre politique durable et notre pilotage opérationnel et financier, nous avons choisi d'intégrer **les Objectifs de Développement Durable (ODD)** des Nations Unies à notre pilotage stratégique. Ce cadre international identifie les défis mondiaux auxquels la planète est confrontée pour parvenir à un avenir meilleur et plus viable pour tous d'ici à 2030.

Nous avons fait ce choix car cette matrice :

- **promeut** tous les enjeux de cohésion sociale et territoriale en les déclinant en objectifs simples et lisibles (réduire la pauvreté, lutter contre la faim, combattre le changement climatique ...)
- **est universelle**, partagée par toutes nos parties prenantes aussi bien privées que publiques, au travers du globe, elle est aussi déclinée dans une stratégie nationale
- **est exhaustive** : une série de 17 pictogrammes résume 169 cibles, interconnectées, à atteindre pour que le monde reste viable en 2030.

Nos 7 ODD prioritaires et nos 6 ODD significatifs

Pour adapter cette matrice à nos missions, nous avons élaboré avec l'ensemble des entités du groupe Caisse des Dépôts une stratégie permettant de :

- **évaluer** les ODD prioritaires et significatifs à l'échelle de chacune de nos entités, puis du Groupe, sur la base de l'impact positif et négatif de nos activités sur l'atteinte de ces objectifs ;
- **définir un plan d'action pour améliorer notre impact** sur ces enjeux, en déployant par exemple une analyse ou sélectivité accrue de nos financements, un suivi actionnarial plus systématique ou encore le développement d'offres dédiées ;



- **s'engager sur des cibles d'amélioration de notre contribution** concrètes, ambitieuses, et intégrées à notre pilotage afin d'en rendre compte dans le temps.

Exemples d'indicateurs ODD du groupe Caisse des Dépôts

13 MESURES RELIÉES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Poursuivre la stratégie d'exclusion des actifs intensifs en gaz à effet de serre.
INDICATEUR : le nombre d'entreprises financées ayant plus de 10% de son activité en lien avec le charbon.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
Conseiller, opérer et financer le développement de projets et d'entreprises offrant des solutions innovantes de mobilité durable, notamment dans les territoires peu denses.
INDICATEUR : nombre d'infrastructures vertes financées et opérées.

7 ENERGIE PROPRE ET ÉCONOMIQUE
Renforcer les financements dédiés aux solutions d'efficacité énergétique des logements sociaux et du patrimoine public.
INDICATEUR : nombre de logements rénovés thermiquement.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
Accroître les financements et l'accompagnement à la création d'entreprises, amplifier massivement le financement des TPE et étendre le continuum de financement à l'entrepreneuriat dans tous les territoires y compris les plus fragiles.
INDICATEUR : nombre de PME/ETI/TPE ayant bénéficié de financement ou d'investissement (direct et indirect).

10 INÉGALITÉS RÉDUITES
Intensifier le déploiement des lieux/équipements pour renforcer l'accès aux services publics et à la santé.
INDICATEUR : montant en € investis pour l'accès au service public et à la santé.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES
Contribuer à financer les infrastructures numériques pour les territoires non encore couverts : intensifier le déploiement de la fibre optique.
INDICATEUR : montant en € investis dans les infrastructures et services numériques.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
Contribuer à transformer le compte personnel de formation.
INDICATEUR : montant en € de financement de formations versées.

L'action du Groupe Caisse des Dépôts en matière de transition écologique se décline à l'échelle européenne et internationale

Au niveau européen, nous contribuons à la mise en œuvre du nouveau « Pacte vert » en coopérant avec la Commission européenne, la Banque Européenne d'Investissement et nos homologues nationaux pour accélérer l'afflux de financements dans les secteurs de la transition écologique. Nous développons également, avec le soutien de programmes communautaires, des outils d'assistance technique en faveur de projets verts sur le territoire français.

Au niveau international, nous cherchons à jouer un rôle d'entraînement sur ces questions. Figurant parmi les membres fondateurs de nombreuses coalitions internationales d'investisseurs responsables ou engagés en faveur de la lutte contre le changement climatique (PRI, Carbone Disclosure Project, IIGCC...), nous avons contribué au lancement, sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et des PRI de la « Net Zero Asset Owner Alliance » qui réunit une trentaine d'investisseurs institutionnels du monde entier ayant pris l'engagement de neutraliser l'empreinte carbone de leurs portefeuilles d'actifs d'ici 2050.

Nous coopérons aussi avec les autres banques de développement européennes et internationales sur les questions climatiques et d'intégration des Objectifs du Développement durable, et avons, avec l'Agence Française de Développement, créé en 2017 le véhicule d'investissement à impact, STOA, dédié au financement d'infrastructures, dans les pays émergents et en développement, conciliant création de valeur et développement durable.



Nos engagements climat

Face à l'urgence climatique, le groupe Caisse des Dépôts s'est engagé à **contribuer activement à la mise en œuvre des objectifs de l'Accord de Paris, déclinés en objectifs nationaux** en matière de lutte contre le dérèglement climatique, tels que définis dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) qui fixe un objectif de neutralité carbone d'ici 2050.

Objectif : financer une économie compatible avec un scénario de limitation du réchauffement climatique à 1,5°C d'ici 2050. Cela passe notamment par la neutralité carbone mondiale, c'est à dire émettre autant de CO₂ que nous en absorbons.

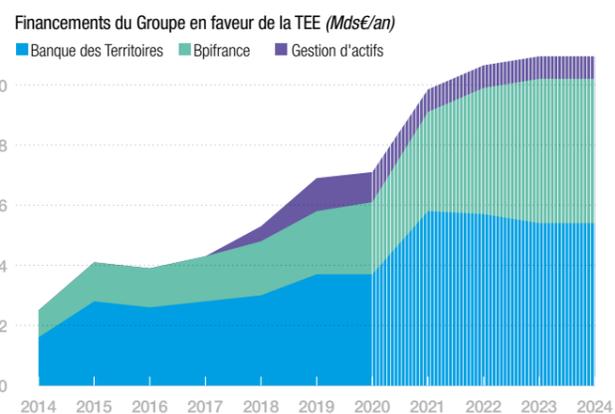
Nos cinq engagements climat : 1. Accroître les financements verts

Mobiliser les financements nécessaires pour assurer la transformation des secteurs émetteurs et développer les activités bas carbone (financement de la TEE).

· Le groupe Caisse des Dépôts mobilisera plus de 40 Md€ sur 2020-2024 en faveur des secteurs prioritaires de la transition écologique, soit 50 % de financements supplémentaires par rapport à la période 2018-2020, représentant une « part verte » de 25 % des flux financiers de la période.

Plan de relance :

- 15 Md€ pour la rénovation **énergétique des bâtiments** publics et privés
- 14,5 Md€ pour **accompagner le développement des ENR**
- 3,5 Md€ pour la **mobilité durable** (bornes de recharge, pistes cyclables, rail...)
- 3 Md€ en faveur de la **biodiversité** (renaturation de friches industrielles, assainissement de l'eau, lutte contre l'artificialisation des sols...)
- 2,5 Md€ pour **financer et accompagner massivement l'innovation** dans les « greentechs »
- 1,5 Md pour la **décarbonation des entreprises**



2. Réduire les financements néfastes pour le climat

Réduire les financements des secteurs les plus émetteurs tels que les énergies fossiles, et aligner progressivement nos financements sur un scénario de limitation à 1,5° C du réchauffement climatique.

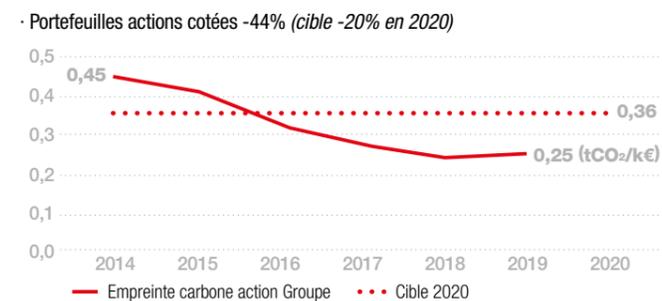
A titre d'exemple :

- Exclusion des investissements et financements dans les entreprises et projets exposés au charbon thermique
- Exclusion des nouveaux investissements et financements de projets greenfield d'infrastructures pétrolières.
- Exclusion des entreprises et projets exposés aux hydrocarbures non conventionnels (pétrole et gaz de schiste, sables bitumineux et ressources arctiques).

3. Soutenir la décarbonation des entreprises et des portefeuilles d'actifs

Le Groupe agit en faveur de la décarbonation des entreprises au travers de sa politique d'actionnaire engagé en faveur de la transition des entreprises, de la décarbonation de ses propres portefeuilles financiers, et des outils d'accompagnement mis en place par Bpifrance.

- Dialogue systématique pour les entreprises à enjeu :
 - Participation à Climate Action 100+
 - 412 entreprises interrogées sur le climat en 2019, dont 20 en échange bilatéral approfondi
 - 8 votes en faveur de résolutions externes en assemblée générale portant sur une problématique environnementale en 2019
 - Publication d'une politique actionnariale détaillée pour les secteurs les plus émetteurs
- Définition d'une trajectoire pour des portefeuilles financiers 100 % décarbonés à horizon 2050, dans le cadre de l'Alliance Net Zero Asset Owner sous l'égide de l'ONU, avec cibles intermédiaires tous les 5 ans.



- Portefeuilles actions cotées -44% (cible -20% en 2020)
- Portefeuilles obligations d'entreprise -66% (cible -20% en 2020)
- Portefeuilles immobiliers de placement -25% (cible -30% en 2030)

4. Evaluer et gérer les risques climatiques

Dès 2014, dans le cadre de sa politique climatique, le Groupe s'est fixé l'objectif d'intégrer les risques climatiques dans ses dispositifs d'évaluation et de maîtrise des risques, via :

- leur intégration dans l'ensemble des outils de gouvernance des risques (charte de gestion des risques, principes d'organisation du contrôle interne, cartographies des risques, appétit au risque etc.).
- leur intégration dans les notations internes de crédit
- la participation au stress test climatique de l'ACPR,
- une cartographie de l'exposition du bilan.

5. Neutraliser progressivement nos émissions de fonctionnement interne

La Caisse des Dépôts vise la neutralité carbone de son fonctionnement interne (immobilier, achats, déplacements), en appliquant le principe « éviter, réduire et compenser », via :

- l'augmentation des énergies renouvelables dans la consommation énergétique des bâtiments ;
- la réduction des émissions associées aux locaux, achats, les déplacements, etc. et la compensation des émissions résiduelles ;
- une résilience accrue du patrimoine immobilier d'exploitation.



Nos engagements biodiversité

La Caisse des Dépôts et 5 de ses filiales ont rejoint l'initiative « Entreprises engagées pour la Nature - Act4Nature France » qui engage à respecter 10 principes et à déposer un plan d'actions d'ici fin 2020, ainsi que l'initiative «Finance for Biodiversity».

Nos quatre axes

1. Mesure des impacts sur la biodiversité

Nous élaborons un outil de mesure d'impact pour les entreprises et investisseurs via CDC Biodiversité : Global Biodiversity Score.
Nous évaluons la part des entreprises ayant engagé une démarche de protection de la biodiversité dans nos portefeuilles d'actifs.

2. Limitation des impacts négatifs

Nous intégrons des critères d'artificialisation nette des sols dans la sélection des projets financés par la Banque des Territoires.
Un dialogue actionnarial est engagé avec les entreprises ayant un impact sur la déforestation importée dans le secteur agro-alimentaire.
Au niveau de notre fonctionnement interne, nous proposons une compensation emprise au sol des bâtiments via Nature 2050, ainsi qu'une élimination des plastiques à usage unique.

3. Financement de mesures à impacts positifs

Nous finançons des solutions fondées sur la nature et des projets de compensation, à hauteur de 3M€ avec le programme « Nature 2050 » (71 ha renaturés) développé par CDC Biodiversité.
Nous allons, via la Banque des Territoires, mettre à disposition 3 Md€ sur la période 2020-2024 pour financer la rénovation de réseaux d'eau et d'assainissement (avec l'Aqua Prêt), le traitement des déchets, les réseaux de chaleur, le portage foncier pour de grandes opérations où se présente l'opportunité de recycler des friches, ainsi que la préservation de la biodiversité.

4. Actions facilitatrices

Nous contribuons à la recherche sur les liens entre activité économique et biodiversité au travers de la Mission Economie de la Biodiversité et les travaux de CDC Biodiversité sur la mesure des impacts des entreprises sur la biodiversité : 7 M€ sur 2020-2024
Nous soutenons la formation de points de contact «biodiversité» dans chaque direction, filiale, ainsi qu'au sein des gestionnaires d'actifs via un cycle de formations élaboré par CDC Biodiversité et Novethic.



Un acteur financier responsable

Des prêts au service de l'intérêt général : 1€ collecté sur le LDDS = 1€ pour un projet vert

La Caisse des Dépôts utilise une partie des dépôts qui lui sont confiés, l'épargne réglementée et les fonds des professions juridiques, pour financer des projets d'intérêt général, tel que des logements sociaux, par des prêts et des investissements en capital.
En 2019, engagement tenu : 2,8 Md€ de collecte nette sur le livret de développement durable et solidaire, et 2,9 Md€ de prêts finançant des projets TEE.

Un investisseur responsable

Une allocation des capitaux cohérente avec ses orientations stratégiques pour développement économique soutenable et inclusif
· Le Groupe effectue une planification stratégique et financière autour des ODD.

Le respect des cadres légaux et une attention portée aux standards de soft-law par une démarche active de conformité

· Le Groupe exclut les investissements au sein des Etats et territoires non coopératifs, des juridictions à haut risque de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.
· La Caisse des Dépôts s'est dotée d'un dispositif d'analyse et de suivi des controverses.

Des exclusions sectorielles en réponse à des enjeux sociaux et environnementaux :

· Les mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions,
· Le tabac,
· Le charbon thermique, les énergies non conventionnelles et le développement de nouvelles infrastructures pétrolières.

L'analyse systématique des enjeux ESG et leur prise en compte lors de l'entrée en portefeuille et dans les décisions ultérieures de gestion

· 100% des encours investis font l'objet d'une analyse et d'une prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance clés,
· les risques ESG, en particulier ceux liés au climat et à la responsabilité fiscale, sont aussi intégrés aux outils d'évaluation des risques financiers.

Un engagement actionnarial en faveur des meilleurs pratiques de gestion des enjeux ESG

· Le Groupe intègre les enjeux de performance climatique et énergétique dans son dialogue actionnarial afin d'inciter les entreprises à une plus grande transparence et performance environnementale.
Il attend notamment des sociétés, cotées, qu'elles formalisent une stratégie de moyen terme ambitieuse en matière de transition énergétique.

Une politique de vote et de gouvernance des entreprises cotées exigeante.

· La Caisse des Dépôts s'engage à voter systématiquement lors des assemblées générales de toutes les sociétés cotées qu'elle détient en portefeuille, selon son guide de vote, public.
· En 2019 : la Caisse des Dépôts a exprimé 100% de ses votes, votant 19 818 résolutions à l'occasion de 1 357 AG. Elle a voté en faveur de 76% des résolutions à caractère environnemental, social ou éthique.

Une majorité des équipes investisseurs ont un critère de performance ESG intégré à la détermination de leur rémunération variable.





**Ensemble,
faisons grandir
la France**

caissedesdepots.fr

